

Le L'Houmééen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

n° 8 Hiver 2022-2023



Enfance - Jeunesse

Cadre de vie

Vie Associative



L'Houmeau

**ACHETER, VENDRE,
LOUER OU FAIRE GÉRER...**

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



AGENCE DU MOULIN

Je peux compter sur les spécialistes du Nord de La Rochelle depuis plus de 22 ans

CENTRE COMMERCIAL DU MOULIN - 17137 NIEUL-SUR-MER

05 46 41 14 33 - www.orpi/agencedumoulin



illiCO
travaux

GRUPE HEXAÔM

AGENCE LA ROCHELLE

■ **RÉNOVATION**
■ **EXTENSION**

06 38 18 98 91

FRANCHISÉ FINANCIÈREMENT ET JURIDIQUEMENT INDÉPENDANT - VEDEAU MAITRIZ SERVICES - RCS LA ROCHELLE 843 323 973 - EURL AU CAPITAL SOCIAL DE 5000€

EHPAD

2 rue de la République
17137 L'HOUMEAU
Tél. 05 46 50 93 92
accueil@ehpad-larosedesvents.fr
www.ehpad-larosedesvents.fr



La Rose des Vents
L'HOUMEAU - LA ROCHELLE



Tendanc'Ana
COIFFEUR - VISAGISTE

Mardi : 9h - 19h
Mercredi : 9h - 18h30
Jeudi : 9h - 18h30
Vendredi : 9h - 19h
Samedi : 9h - 13h

05 46 27 19 74 • 06 42 94 45 95
103 Rue de la République
17137 L'Hommeau

Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Edito

par Jean-Luc Algay



Cela fait bientôt trois ans que vous avez élu l'équipe municipale actuelle, trois ans que j'ai le grand honneur d'être votre Maire. Nous arrivons à la moitié de ce mandat et il est donc temps de faire un premier bilan de ce que nous avons accompli. Nous avons pris plusieurs engagements et proposé six grands projets. Après la crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement de la commune, maintenant la crise énergétique. Ces événements nous ont contraints à revoir le calendrier de réalisation de nos projets.

Les grands projets :

• Le littoral : nous avons acquis près de 3 hectares de terrains agricoles. Nous allons poursuivre le dialogue avec les propriétaires des terrains qui se situent entre le littoral et le bourg afin de les sensibiliser à l'agriculture raisonnée. La plage a connu cette année un grand chantier de rénovation qui a permis aux promeneurs de plus en plus nombreux de profiter de cet espace naturel prisé.

• Le Port du Plomb : un parking supplémentaire a été réalisé et un chemin piétonnier a été créé à travers les marais. Prochainement, des ostréiculteurs vont s'installer dans les claires abandonnées pour redonner vie à cet espace représentatif du territoire. Pour sa part, le Département aménagera bientôt la capitainerie et apportera des améliorations au Port du Plomb.

• L'ancien séminaire : les travaux de réhabilitation de ce bâtiment emblématique de L'Houmeau en établissement médico-social avec logements inclusifs et maison de santé et bien-être vont débiter au 1er trimestre 2023. Le permis de construire a été délivré par la commune, après validation des services instructeurs, à l'été 2022.

• La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Cœur de Bœuf » : la première tranche de la ZAC est en grande partie réalisée. Restent à réaliser le programme d'accession sociale à la propriété (17 logements livrés en 2023) et le programme de locatif social par l'OPH de l'agglomération de La Rochelle (16 logements livrés en 2024).

Ensuite, une soixante de parcelles à construire seront proposées aux acquéreurs par l'intermédiaire de CMC Immobilier pour la poursuite du projet.

• Le groupe scolaire : la réalisation de ce projet d'envergure devrait avoir lieu au-delà du mandat actuel. Les études de faisabilité et de prospective en collaboration avec le CAUE17, la SEMDAS et le Département ont été réalisées. La première phase de réflexion sur le chauffage par géothermie est en cours : ce nouvel équipement devrait être raccordé au complexe Saint-Exupéry (ancienne salle polyvalente). Ce projet demande un fort investissement financier. L'augmentation du coût des matières premières et des taux d'emprunt ont imposé un délai de réalisation supplémentaire. Dans l'attente de l'aboutissement de ce projet, nous avons d'ores et déjà sollicité d'importantes subventions auprès de l'ADEME et du Fonds chaleur du Conseil départemental.

• Les Jardins familiaux de Monsidun : un avant-projet a été présenté par le cabinet d'architectes Alterlab aux L'Houméens intéressés lors des ateliers de concertation et d'information qui se sont déroulés en novembre et décembre dans la salle de l'Orangerie. Ce projet nécessitera la création d'une association d'usagers pour assurer la gestion de ce lieu et l'interface avec la commune : il devrait voir le jour en 2023.

Il me semblait essentiel de vous apporter ces éléments sur les projets que nous avons impulsés depuis le début ce mandat.

Depuis 2014, la revitalisation du centre bourg a été notre priorité. L'installation de la boulangerie, la mise en place d'un distributeur automatique de billets, le maintien des services postaux avec la création de l'Agence Postale Communale, le déplacement de la pharmacie sur la place du 14 juillet, la réouverture de la COOP et le soutien aux commerces et restaurants locaux ont permis de sauvegarder l'âme de notre village et de proposer à la population le maintien des services de proximité. Depuis le mois de décembre, nous sommes heureux d'accueillir un nouveau commerce : Le café-bar brasserie « L'Atelier de Pampin » sur l'esplanade Charles de Gaulle (en face de la mairie). Nous souhaitons à Robin et Antoine la bienvenue. Sur ce même lieu, dans la maison Intergénération, deux autres projets sont en cours d'étude et de faisabilité : la création d'un espace de co-working et d'un repair-café. Mais patience, nous vous dévoilerons davantage ces projets dans les mois à venir s'ils sont amenés à se concrétiser.

Le projet de la piste cyclable entre L'Houmeau et Lagord devrait être réalisé dans les 18 mois à venir. En effet, suite aux négociations avec les propriétaires fonciers et l'agriculteur, ce projet se concrétise même si sa réalisation demande du temps et des délais administratifs conséquents.

Le plan d'investissement et de réfection des voiries suit son cours. Après les rues du Cormier, de l'Océan, Raymond Jean et l'impasse des Ecoles, le programme se poursuivra par la rue Corneille.

Face au coût des matières premières et de l'énergie, les comptes de la commune sont bouleversés. Nous avons dû étaler notre plan d'investissement dans le temps afin de stabiliser les coûts de fonctionnement. Les projets de voirie concernant la rue des Mouettes et le quartier de la Genillère ont dû être reportés mais nous nous attacherons à leur réalisation dès que la commune aura retrouvé tout son potentiel financier.

Vos attentes sont nombreuses et légitimes. Notre volonté et notre énergie demeurent intactes. Je sais pouvoir toujours compter sur vous dans les grands moments. Préparer demain pour vous, pour L'Houmeau, voilà ma priorité.

Beaucoup reste à faire !

En attendant de relever avec vous tous ces défis, j'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année, si possible auprès des vôtres, et vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur pour la nouvelle année. **Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 7 janvier 2023 à 11h au Complexe Saint-Exupéry pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

« On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années ; on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. »

D. Mac Artur.

Jean-Luc ALGAY

Maire de L'Houmeau

Vice Président de la Communauté d'Agglomération au

Développement Economique

Président de la Rochelle Technopole



Le L'Houméen

Bulletin municipal d'informations de la mairie de L'Houmeau n°8 - Hiver 2022-2023

Directeur de la Publication : Jean-Luc ALGAY

Équipe de coordination :

Yannick CADET et Marianne BRUNET

Crédits photos : Mairie de L'Houmeau, Bruno Hemar, Pierre

Meunier Agglo de La Rochelle, Wilfried Monteau, Alexandre

Lemaître, Marianne Brunet

Jean-Luc Algay, Raymond Escobar, Droits réservés.

Photo de couverture : Mairie de L'Houmeau

Création / Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone

Impression : Imprimerie Rochelaise

Groupe Le Nouvel R

Régie publicitaire : EdiPublic 05 49 01 44 11

Dépôt légal : Janvier 2023

Edito

Vie municipale

► Communication	
Recensement	4
► Enfance / jeunesse	
Le Conseil Municipal des enfants	5
Et pour les tout-petits ?	6
Restaurant scolaire	7
► Cadre de vie	
Les dégradations	8
Bilan des travaux de voirie	9
Surveillance de la plage	10
Les radars pédagogiques	11
► Urbanisme	
Bilan de la concertation de la modification n°1 du PLUi	12
L'Houmeau, un village pour tous	13
Le projet REVIAH	14
► Zoom sur le Plan Communal de Sauvegarde	
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	15
► Vie économique	
Bienvenue à l'Atelier de Pampin !	16
► Affaires sociales – Les actions du CCAS	
CCAS	17
► La parole à la minorité	18

Vie associative

► 2022 v'la les assos !	19
► Une programmation pour tous	20
► Hommage, Nyka s'en est allée	21

Les services municipaux

► Agents Municipaux : à votre service !	22
► 13 agents communaux formés aux gestes de premiers secours	23
► Agents municipaux : à votre service	24
► La pandémie nous laisse un peu respirer	24
► Défilé "Citoyens du monde"	24
► Projet éducatif de l'Houmeau	25
► Sorties à la ferme	26
► A la découverte des abeilles	26
► Les portes de l'accueil de loisirs ont réouvert !	27

L'Houmeau pratique

► Numéros utiles	29
► Agenda 2023	30



Recensement

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain ! Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 19 janvier 2023**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus connectez vous sur le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre Mairie. Le recensement de la population est gratuit et les agents recenseurs qui se présenteront à vous détiendront une carte officielle d'habilitation par la Mairie et l'INSEE.

Le Conseil Municipal des Enfants, des jeunes élus dans l'action !

Le Conseil Municipal des Enfants est une instance qui permet aux jeunes L'houméens de connaître une première expérience de la citoyenneté et de la démocratie. Les jeunes élus découvrent la gestion des projets communaux et participent aux grands rendez-vous qui rythment la vie municipale. Acteurs des commémorations, forces de propositions et porte-paroles des enfants de la commune, les jeunes conseillers municipaux ont un rôle important auprès des élus municipaux adultes. Le Conseil Municipal des Enfants se réunit tout au long de l'année pour mener des réflexions sur différents thèmes. Grâce au budget qui leur est alloué, ils œuvrent sur des projets individuels et/ou collectifs, et valorisent un parcours citoyen.

En 2021/2022, les jeunes élus ont notamment travaillé sur des projets d'aménagement de leur cour d'école avec l'installation prochaine du banc de l'amitié pour les enfants seuls qui souhaitent être rejoints par des petits camarades. Ils ont également souhaité partager leur environnement avec les oiseaux et les petites bêtes en faisant installer un hôtel à insectes dans la cour de l'école élémentaire et en commandant une douzaine de nichoirs à oiseaux qui seront décorés par leurs soins puis répartis sur les arbres du groupe scolaire.

Le 6 octobre 2022, les 144 élèves de l'école primaire se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, à la mairie, pour élire leurs représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2022/2023.

Cette année, Sacha, Zoé, Yaël, Amel, Noam, Louisa, Rafael, Andrea, Lily, Lucas, Charly, Lola, Mathys et Luce ont été démocratiquement élus pour représenter leurs camarades et porter de nouveaux projets auprès de la commission enfance-jeunesse, des services et du Conseil Municipal. Si vous les croisez, n'hésitez pas à les féliciter !

Aurélië CROUZEAU
Adjointe au Maire
déléguée à l'enfance et à la jeunesse.



Et pour les tout-petits ?



En 2022, deux nouvelles structures d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans ont ouvert leurs portes et ont ainsi enrichi l'offre proposée à l'Houmeau.

▶ **La Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**

« **Les Choupiissons** » : située dans une maison rue de la République, cette MAM a été fondée par 3 assistantes maternelles qui n'exerçaient pas à l'Houmeau. 12 nouvelles places d'accueil ont ainsi été créées.

▶ **La micro-crèche « Tom et Josette »** a ouvert ses portes au printemps dernier. Elle s'est installée dans une partie des locaux de l'EHPAD « La Rose des Vents », facilitant les rencontres avec ses pensionnaires, pour le bonheur de tous. Elle propose 11 places.

Cette MAM et la micro-crèche ont complété l'offre qui était proposée par :

▶ La Maison d'Assistants Maternelles « **MAMZELLE Coccinelle** », créée par 3 assistantes maternelles dans des locaux communaux, sur le parvis de la mairie.

▶ **Le réseau des assistantes maternelles :**

L'Houmeau compte 19 assistantes maternelles agréées, pour 57 places d'enfants. 18 sont réellement en exercice, contre 10 en 2017.

En plus de ces structures d'accueil des enfants, la commune a noué un partenariat avec **le Relais Petite Enfance (RPE)** situé à Lagord. Le RPE a les missions suivantes :

- ▶ Informer les parents et les assistants maternels, et le cas échéant les professionnels de garde d'enfants à domicile,
- ▶ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles,
- ▶ Participer à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

Le RPE intervient chaque semaine à l'Houmeau, au sein de la Maison intergénérationnelle. Elle propose des rencontres et des ateliers pour les enfants de 0 à 3 ans et les assistantes maternelles.



⊕ Relais Petite Enfance :
1 bis square des échassiers
17140 LAGORD
06 89 65 45 40

Wilfried MONTEAU
Directeur Général des Services

Le restaurant scolaire en ébullition

Comme chaque année, l'équipe du restaurant scolaire s'est attachée à proposer de nombreuses activités et animations pédagogiques aux enfants des écoles. Ce sont succédés l'apprentissage de l'élaboration de menus équilibrés et de saison, des pique-niques et la traditionnelle semaine du goût qui a mis à l'honneur la découverte des légumes oubliés. Les agents du service et la commission restaurant scolaire font preuve d'imagination et les enfants apprécient toujours ces découvertes culinaires.

Côté coulisse, la structure s'est équipée d'un nouveau système de nettoyage des locaux. Dans un constant souci d'économies et de respect de l'environnement, le service a fait l'acquisition d'une centrale de désinfection de l'eau par électrolyse avec ajout de sel. Cet appareil transforme les éléments minéraux naturellement dissous dans l'eau, en un puissant mélange d'oxydants. Ce mélange est capable de détruire les micro-organismes de l'eau et permet de nettoyer le sol, les murs et les meubles sans avoir recours à des produits de nettoyage nocifs pour la santé et pour l'environnement.



2022, a également subit l'inflation. Le coût des produits alimentaires et hygiéniques n'a cessé d'augmenter. Malgré cela, la ligne directrice des équipes reste la même : proposer de la nourriture de qualité aux enfants tout en privilégiant le local et le BIO.

La sensibilisation des enfants à la cause environnementale a d'ores et déjà commencé puisque les serviettes en tissu ont fait leur grand retour afin de limiter les déchets du restaurant scolaire.

L'équipe du restaurant scolaire envisage la réalisation de nouveaux projets pour 2023 : mise en place de composteurs autour

d'animations pour les élèves, sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri des déchets. Il se murmure même que le prochain pique-nique de fin d'année sera « objectif zéro déchet » ! Affaire à suivre...

Marie-Christine COUTANCEAU

Adjointe au Maire déléguée
au restaurant scolaire

Thiébault LEVEQUE

Responsable du restaurant scolaire

Volontaires ou involontaires, les dégradations ont un coût pour la commune !

En 2021 et en 2022, des dégradations volontaires ou non ont été commises sur la commune. Dans certains cas, les auteurs se font connaître à la Mairie. Nous les invitons à faire une déclaration à leur assurance. De notre côté, nous faisons de même auprès de l'assurance de la commune. L'affaire se règle, ainsi, par le canal des assurances.

D'autres, indélébiles, s'appliquent le principe du « pas vu, pas pris ». Nous déposons plainte à la Gendarmerie. Si l'auteur n'est pas identifié après enquête, la réparation du préjudice est à la charge de la commune.

Le constat est que les « indélébiles » sont hélas majoritaires. Les dégradations et la plupart des faits constatés ne sont pas des incivilités mais des infractions prévues et réprimées par les lois pénales.

Le coût de ces dégradations impacte directement le budget communal puisqu'en 2021, le montant des réparations des préjudices matériels s'est élevé à 10 550,90 € et au moment de la rédaction de cet article, en 2022, ce montant, s'élève à 8 895,46 €.

Les principales « victimes » sont les candélabres. Un lampadaire neuf coûte 1 631,72 € TTC.

Les barrières qui interdisent l'accès aux automobiles des voies réservées aux piétons et aux cyclistes sont forcées. Parfois toute réparation est impossible. Coût pour la commune 850 € chaque barrière.

Des dégradations sont commises aux écoles, au gymnase où, parfois, la maladresse ou l'insouciance n'est pas la cause.

Sur la voie publique, l'incendie volontaire de deux voitures sur un parking a nécessité la reprise de l'enrobé, coût 4 268,58€.

Le nouveau parking du port du Plomb a été interdit aux camping-cars. En reculant, probablement, deux d'entre eux ont détérioré la clôture, obligeant à son remplacement. Même si la réparation a été réalisée par les agents des Services Techniques, le coût de celle-ci est de 500,28 €.

Enfin il n'est pas inutile de rappeler que les dépôts d'ordures et de déchets sont interdits en tous lieux y compris autour des points d'apports. En effet, les agents des Services Techniques sont trop souvent appelés pour l'enlèvement des dépôts sauvages dans les marais, sur les trottoirs, ou encore à proximité des conteneurs enterrés.



Bruno HEMAR
1^{er} adjoint au Maire

Pascal BELLOIS
Directeur des Services Techniques



Bilan des travaux de voirie



▲ RUE DE L'OcéAN

En 2022, ont été entreprises les réfections des chaussées, des trottoirs et la rénovation du système d'évacuation des eaux pluviales de la rue du Cormier (travaux terminés), de la rue de l'Océan (travaux en cours de finition) et de l'impasse des Écoles (fin des travaux au début du 1^{er} trimestre 2023). Dans la seconde quinzaine de janvier, les travaux de la rue Raymond Jean débiteront. La ligne budgétaire concernant cet ensemble est de 1 400 000 €.

Un procédé innovant de « chaussées drainantes » a été réalisé rue de l'Océan. Il sera également mis en œuvre à l'impasse

des Ecoles et sur la partie de la rue Raymond Jean, dépourvues actuellement de réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Une partie de la rue Grimaud a fait l'objet d'un revêtement bicouche. En 2023, la seconde partie fera l'objet d'un même traitement.

Enfin le département a réalisé un enrobé coulé à froid rue du Port (route départementale).

Ces travaux n'ont pas été sans conséquence sur la circulation des bus et notamment ceux du transport scolaire. La fermeture de la rue de Maillezais pour quelques mois

à la suite d'un sinistre a conduit à modifier à nouveau le circuit de ramassage scolaire pour les collégiens habitant La Genillière.

La compréhension des parents et leur solidarité entre eux ont permis de réduire et d'accompagner la gêne occasionnée.

En 2023, la Municipalité, en fonction des capacités budgétaires, poursuivra l'effort pour rénover nos rues et nos trottoirs.

Bruno HEMAR
1^{er} adjoint au Maire

Surveillance de la plage

Le code général des collectivités territoriales prescrit que le Maire est le responsable de la sécurité des zones de baignade de sa commune.

Ce pouvoir de police des baignades et des activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés s'exerce en mer jusqu'à une limite fixée à 300 mètres à compter de la limite des eaux. Des nouvelles normes internationales en matière de signalisation et de visibilité du poste de secours ont été fixées en 2022. La commune s'est conformée aux prescriptions du décret d'application.

Après avoir prospecté différents prestataires en matière de surveillance de plage, nous avons renouvelé la convention qui nous lie

au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente-Maritime (SDIS17). Cette convention est reconductible tacitement chaque année pour quatre ans.

Du 2 juillet au 28 août, la surveillance a été effectuée quotidiennement par trois sauveteurs. Les temps de surveillance ont été déterminés en fonction des horaires et des coefficients de marée entre 10 heures et 20 heures.

Au cours de l'été, les sauveteurs ont effectué 137 interventions (133 soins – 3 malaises – 1 traumatisme). Une intervention a nécessité une évacuation à l'hôpital.

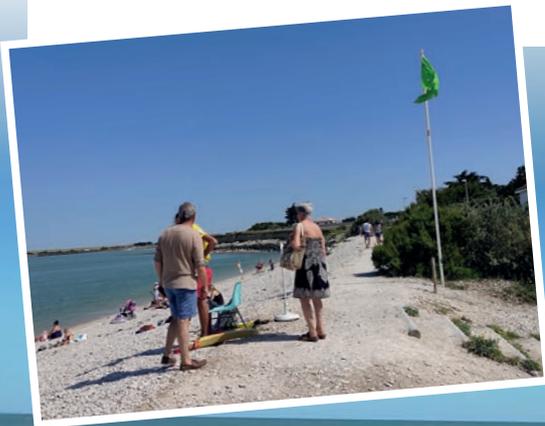
La plage de l'Houmeau connaît une grande fréquentation dès le mois de juin jusqu'au mois de septembre, la période d'affluence

maximale est évidemment en juillet et en août. La météo exceptionnelle cette année a même permis à certains de profiter de notre belle plage jusqu'aux vacances de la Toussaint !

Enfin, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) nous a informé que la commune de l'Houmeau bénéficiera du « programme de requalification et de gestion de l'offre balnéaire » comme les autres plages de l'Agglomération dans les années à venir. Ce programme mené par l'Agglomération a pour ambition d'améliorer l'offre balnéaire sur le secteur rochelais.

Bruno HEMAR

1^{er} adjoint au Maire



Les radars pédagogiques



La commune s'est dotée de radars pédagogiques sur ses principaux axes. Ces radars enregistrent la vitesse des véhicules dans les deux sens de circulation.

Les chiffres indiqués pour chacun des radars sont ceux de l'année 2022.

RUE DU PORT :

Cette rue est une route départementale. Dans ces extrémités au bourg et au Port du Plomb, la limitation de la vitesse à 30 km/h s'applique. Entre les panneaux de fin et de début d'agglomération, la vitesse est limitée à 80 km/h. Le radar pédagogique est installé à mi-chemin de ces panneaux.

Le constat est :

- ▶ la vitesse moyenne dans le sens bourg/plage est de 52.88km/h
- ▶ la vitesse moyenne dans le sens plage/bourg est de 48.77km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens bourg/plage est de 146km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens plage/bourg est de 159 km/h

RUE DE LA ROCHELLE :

Cet axe est une route départementale soumise à la limitation de vitesse de 30 km/h. Avec le département, une expérimentation est menée depuis plusieurs mois pour faire ralentir les véhicules.

Il apparaît à partir de cette expérimentation que :

- ▶ la vitesse moyenne dans le sens entrant est de 31.76 km/h
- ▶ la vitesse moyenne dans le sens sortant est de 32.54 km/h

Le comparatif avec des relevés antérieurs montre qu'une baisse de 5 km/h de la vitesse moyenne est observée. La vitesse maximum relevée est passée de 142 km/h à 92 km/h.

AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND :

Cette avenue est limitée à 30km/h

Le constat est :

- ▶ la vitesse moyenne dans le sens montant est de 25.91km/h
- ▶ la vitesse moyenne dans le sens descendant est de 32.31km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens montant est de 63km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens descendant est de 113 km/h

RUE DE LA RÉPUBLIQUE/PARC MAIRIE :

Cet axe est une route départementale soumise à la limitation de vitesse de 30 km/h.

Le constat est :

- ▶ la vitesse moyenne dans le sens montant est de 26.65km/h
- ▶ la vitesse moyenne dans le sens descendant est de 25.85km/h

- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens montant est de 71km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens descendant est de 97 km/h

RUE DE LA RÉPUBLIQUE AU NIVEAU DE L'EHPAD :

Cet axe est une route départementale soumise à la limitation de vitesse de 30 km/h.

- ▶ la vitesse moyenne dans le sens montant est de 34.25 km/h
- ▶ la vitesse moyenne dans le sens descendant est de 33.13 km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens montant est de 110 km/h
- ▶ la vitesse maximum relevée dans le sens descendant est de 99 km/h

Projet :

La réinstallation d'un radar pédagogique rue de la République au niveau de la rue du Haut de Pampin est envisagée en 2023.

Ces radars sont uniquement à caractère préventif. Ils n'enregistrent pas les numéros minéralogiques des véhicules et n'enregistrent aucune infraction au code de la route.

Bruno HEMAR

1^{er} adjoint au Maire

Bilan de la concertation de la modification de droit commun n°1 du PLUi



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par le Conseil Communautaire le 19 décembre 2019, modifié par délibération le 4 mars 2021 a été mis à jour par arrêté le 29 avril 2022. Le PLUi évolue régulièrement en prenant en compte les besoins du territoire de l'Agglomération de La Rochelle dans le cadre du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD).

La procédure de modification de droit commun du PLUi a été engagée en janvier 2022 par une concertation participative du 14 février 2022 au 16 septembre 2022. Durant le temps de la concertation, l'information du public a été assurée par la mise à disposition en mairie d'un dossier de présentation papier, consultable sur le site internet de la C.D.A, l'organisation de réunions participatives dont celle du 28 avril 2022 à l'Espace Michel Crépeau de Nieul-sur-Mer pour les habitants de L'Houmeau et les communes périphériques, le recueil des observations, des propositions et des échanges en ligne sur le site de la C.D.A.

Cette concertation avait pour but de permettre aux habitants, aux associations locales et à toute personne concernée par ce projet de disposer d'une information claire sur les objectifs de la modification, de donner son avis sur les évolutions envisagées et le cas échéant d'exprimer des observations et propositions sur ces modifications. Cette procédure a permis de modifier le règlement (graphique et écrit), et de modifier les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que les annexes dans le respect des orientations du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD).

Durant cette période, 93 observations ont été recueillies par les services de la C.D.A, toutes ont été analysées et commentées.

Une seule question a été envoyée par mail le 29 juillet 2022 par un L'Houméen concernant les constructions :

L'ADMINISTRÉ :

« Souhaite avoir des informations sur le projet de construction qui va être réalisé à

l'arrière de la rue du Chêne. Il ne comprend pas que des terres agricoles soient ouvertes à l'urbanisation. »

LA RÉPONSE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE :

« Le projet en question est la ZAC de Monsidun dont l'ouverture à l'urbanisation est prévue depuis longtemps et classée en zone 1AUO depuis l'approbation en décembre 2019. Dans le projet de modification, le classement passe de la zone 1AUO-2 à 1AUO-1 afin de limiter la hauteur en R+1. »

EXPLICATION DE LA RÉPONSE DES SERVICES PAR LE TEXTE DU RÈGLEMENT CONCERNANT LE SECTEUR 1AUO :

« Dans les secteurs 1AUO-1, 1AUO-2, 1AUO-3, 1AUO-4, 1AUO-5, le règlement autorise des formes urbaines plus diversifiées et des hauteurs maximales plus importantes. Le nombre énoncé dans le nom du secteur indique le nombre maximal d'étages autorisés pour les constructions : par exemple, 1AUO-4 signifie que les bâtiments ne peuvent comporter plus de quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée. Ces zones seront préférentiellement utilisées dans la 1^{ère} couronne de l'agglomération ou dans les pôles d'appui. »

Ainsi avant la modification, le secteur 1AUO-1 n'existait pas, l'ensemble de la ZAC de Monsidun était classé en 1AUO-2 avec la possibilité de construire sur une hauteur de 14 mètres, soit deux étages.

Raymond ESCOBAR

Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et du PLUi

[Logement] : L'Houmeau, un village pour tous

Le marché de l'immobilier à l'Houmeau est assez dynamique : il est, pour partie, la traduction de la très forte attractivité de la commune, y compris au sein de l'agglomération rochelaise.

Les conséquences, ce sont des difficultés pour des habitants et des familles modestes aux revenus moyens, à s'inscrire dans un parcours résidentiel progressif permettant de s'installer à l'Houmeau, pour un jeune couple d'accueillir un enfant et d'y devenir propriétaire, un étudiant de suivre sereinement son cursus, etc.

La commune de l'Houmeau n'a pas la prétention de lutter seule contre les dynamiques du marché de l'immobilier. Mais elle s'attache à ce que la production de logements neufs soit diverse et puisse constituer une réponse pour un large spectre de personnes.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS EN LOCATIF SOCIAL

Le locatif social peut constituer une première étape dans un parcours résidentiel, mais aussi une solution pour faire face à un accident de la vie, ou encore une solution pérenne pour des personnes et familles disposant de revenus modestes.

- ZAC de Monsidun : un programme de 16 logements sera développé par l'Office de l'Habitat de l'agglomération de La Rochelle. Livraison prévue en 2024.

- Lotissement Grand Large : construction de 6 logements par 3F Immobilière Atlantic Aménagement. Livraison en 2022.

INNOVER POUR L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Le bail réel solidaire (BRS) : l'Houmeau est la première commune de l'agglomération à accueillir un programme BRS. Il s'agit d'un montage où le terrain et le bâti sont découplés : les acquéreurs deviennent propriétaires de la maison et locataires du terrain, ce qui permet de faire baisser le prix du logement. 7 logements sont en construction dans la ZAC de Monsidun : ils seront livrés en 2023.

La location accession : l'acquéreur passe par une période de location avec un loyer correspondant à ses futures mensualités. Cela permet de tester la solidité du projet d'acquisition et, après quelques mois, le « locataire » devient propriétaire du logement. 10 logements, livrés en 2023, sont en construction dans la ZAC de Monsidun.

Logements adaptés : Début 2023, la société Reviah va débiter un important chantier et prévoit, entre autres, la construction, d'ici 2025, de 45 logements adaptés à des personnes polyhandicapées et leurs familles. Ce sera le seul projet en France à proposer ce type de logements inclusifs offrant la possibilité aux familles de ne pas décohabiter.



▲ 10 juin 2022 : Pose de la première pierre du programme d'accession sociale à la propriété de la Compagnie du Logement - ZAC de Monsidun.

LES CHIFFRES CLÉ (*)

- **1 494 logements :** 1 291 résidences principales / 148 résidences secondaires / 55 logements vacants.
- **Résidences principales :** 70.2 % de propriétaires et 28.8 % de locataires
- **Résidences principales :** T1 (0.5%), T2 (6.9%), T3 (12.5%), T4 (29.4%) T5 et + (50.7%)
- **102 logements sociaux**

(*) Données INSEE 2019

Wilfried MONTEAU
Directeur Général des Services

LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques, le PLH fixe des orientations, spatialise les enjeux, définit les objectifs de production de logements... Le PLH a été adopté à l'échelle de l'agglomération pour la période 2016-2023.

Objectifs de production pour l'Houmeau

32 logements/an dont :

- 6 logements/an en locatif social
- 7 logements/an en accession sociale à la propriété
- 19 logements privés avec loyers/prix libres

Le projet REVIAH dans l'ancien séminaire de L'Houmeau

Propriété de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, l'ancien séminaire, ce magnifique bâtiment installé dans le parc du village sommeillait depuis deux ans. Dans les prochains jours, il sortira de sa léthargie car un permis de construire a été délivré le 5 août 2022 par Monsieur le Maire de L'Houmeau.

Le 1^{er} juillet 2021, une délibération du bureau communautaire de la C.D.A permettait la cession du bâtiment libéré par le CNRS – IFREMER à la Société REVIAH (Résidences de Vie pour Adultes Handicapés). Le site et les parcelles classées se situent en zone UU3 dans le cadre de la réglementation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La société REVIAH dont l'activité principale est la réalisation de résidences pour personnes handicapées est une des rares sociétés qui propose des services pouvant accompagner les associations du début jusqu'à la fin de la mise en place des projets. L'emplacement du séminaire au cœur du village et la proximité du parc sont des lieux très adaptés pour que REVIAH accomplisse la mission qui est la sienne en collaboration avec l'APAJH 17 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Charente-Maritime).

La réhabilitation du séminaire comporte la construction d'une extension sur son arrière qui accueillera une résidence de 30 appartements. Cet ensemble formera avec le séminaire, un bâtiment comprenant un établissement médico-social, un hébergement familial, un pôle santé et bien-être. Les services de l'urbanisme de la C.D.A ont été chargés pour le compte de la commune de L'Houmeau de conduire l'instruction du dossier et de la délivrance de toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réalisation du projet.



En présence des responsables de la C.D.A et de l'adjoint à l'urbanisme de L'Houmeau, un plan de délimitation de la propriété établi par un géomètre expert a mis en évidence l'obligation pour la commune de L'Houmeau de régulariser la situation foncière de l'accès principal au parc de L'Houmeau, mais aussi le passage bordant le parc le long de la rue de Beauséjour qui ne faisaient pas partie du domaine public.

Les deux parcelles composant l'accès au parc par l'escalier du parking Gaby Coll et toute l'allée au droit du séminaire, propriété de la C.D.A de La Rochelle ont été vendues à la commune de L'Houmeau au prix d'un euro symbolique dispensé de paiement justifié par un motif d'intérêt général, s'agissant d'un accès piétons et vélos ouvert au public.

Pour le chemin longeant la rue Beauséjour, la commune de L'Houmeau souhaitait conserver un droit de passage afin de relier la place Gaby Coll au parc par l'arrière du séminaire. La Société REVIAH a consenti à la commune une servitude de passage réelle et perpétuelle profitant au public pour les piétons et les vélos.

L'ensemble du projet et des plans ont été discutés en mairie en présence de Monsieur le Maire, du premier adjoint, de l'adjoint



à l'urbanisme, du directeur général des services de la mairie de L'Houmeau, de l'agent en charge de l'urbanisme, des architectes, des porteurs du projet et des responsables des services de l'urbanisme de la C.D.A. Toutes les servitudes relatives à la hauteur des bâtiments, au stationnement, au pluvial, à l'assainissement, au respect du coefficient de bio top et aux espaces boisés classés ont été abordées et vérifiées. D'autres consignes ont été données au Maître d'œuvre afin qu'il assure la bonne conduite du chantier et de ses abords.

Raymond ESCOBAR
Adjoint au Maire en charge de
l'urbanisme et du PLUI

Le plan communal de sauvegarde (PCS) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

« Le plan communal de sauvegarde est un document établi et mis à jour par la commune. Son objet est d'identifier les risques d'évènements majeurs naturels (inondations, vents violents, surcote de la marée, secousses sismiques...), technologiques et sanitaires. »

À l'Houmeau, les principaux risques viennent de la mer : vents violents et submersions marines. La conjonction du vent violent et de la marée haute est un facteur aggravant qui n'est pas sans nous rappeler la tempête Xynthia en 2010.

Ce document ne demeure pas qu'un document écrit en attente de l'évènement. Les élus et les agents municipaux doivent être capables de l'appréhender et de le mettre en œuvre sans délai dès qu'un bulletin de vigilance est émis par Météo France et la Préfecture.

A cette fin, un exercice de mise en situation a eu lieu le mardi 11 octobre 2022 sur la commune sous le contrôle de la CDA de La Rochelle et de BRL Ingénierie, entreprise dont la gestion intégrée des risques d'inondation est l'une des compétences.

Cet exercice a permis à la commune de mettre en place son poste communal de commandement (PCC) afin de gérer des

évènements fictifs, dans l'objectif de se préparer à la probabilité de l'arrivée d'un évènement météorologique pouvant générer une submersion marine sur son territoire.

L'exercice a débuté par la réception à 14 heures 00 d'un bulletin de vigilance « orange » puis à 15 heures 30 d'une vigilance « rouge » (risque maximum) pour vagues – submersion avec des vents de 130 à 140 km/h.

Cette « mise en situation » a permis :

- de mesurer la réactivité des élus et des agents municipaux à la réception des messages d'alerte,
- de mobiliser la cellule de crise,
- d'effectuer les actions de sauvegarde prévues dans le PCS avec une montée en puissance (notamment l'information de la population, puis d'une alerte pour leur mise en sécurité),
- de sécuriser les points sensibles de son territoire (littoral, parc)
- de faire face à des situations imprévues créées dans le cadre de l'exercice.

BRL Ingénierie nous a communiqué par la suite son rapport écrit de « retour d'expérience (RETEX) ». Les conclusions de ce document ont été prises en compte dans le PCS de la commune.

Au cours de l'année 2023, les élus et les personnels des services techniques de la commune seront formés à la mise en place sur le chemin des Sartières des batardeaux amovibles de la nouvelle digue de la Fertalière. La reconstruction de cette digue s'est achevée au mois de décembre 2022.

Enfin, un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) vous est distribué en même temps que ce bulletin municipal. Ce document destiné à tous les habitants identifie les risques majeurs existants sur la commune. Il précise un certain nombre d'informations pratiques et les « bons réflexes à avoir ».

Le DICRIM répond au droit à l'information de chacun des habitants de la commune sur les risques majeurs que nous pourrions subir et sur les mesures de sauvegarde qui pourraient en découler.

Bruno HEMAR

1^{er} adjoint au Maire



Bienvenue à l'Atelier de Pampin !

Depuis fin novembre, Antoine et Robin proposent de vous accueillir dans le café-bar-brasserie « l'Atelier de Pampin » sur l'esplanade Charles de Gaulle, en face de la mairie.

Ce nouveau commerce, très attendu de la population, a vocation à devenir un lieu de rencontre et de convivialité pour toutes les générations de l'Houméens.

Ce projet initié par la Municipalité s'organise autour d'une convention signée entre la Mairie, l'Atelier de Pampin et l'association « le Club de l'Ormeau ». En effet, souvenez-vous, ce lieu accueillait il y a encore quelques mois les réunions du Club de l'Ormeau. L'espace devenu vieillissant ne permettait plus d'accueillir les joueurs de belote dans de bonnes conditions et n'était que trop peu utilisé. Dans l'objectif de poursuivre

la redynamisation du centre-bourg, les élus ont donc proposé au Club de l'Ormeau de s'associer à la Mairie afin de lancer un appel à projets pour un café-brasserie intergénérationnel et convivial. Le projet proposé par Antoine et Robin, déjà connus pour l'Anse de Pampin sur le front de mer, a séduit l'association et les élus.

Après 9 mois de travaux financés par les 2 porteurs de projet, « l'Atelier de Pampin » a enfin ouvert ses portes ! Le succès immédiat conforte toute l'équipe sur le bien-fondé de ce projet. Les joueurs de belote du Club de l'Ormeau prennent plaisir à se réunir 2 fois par semaine dans cet espace chaleureux, les curieux viennent apprécier un repas ou un café sous les plafonds végétalisés qui ornent ce nouveau lieu de la vie l'Houméenne. D'ici quelques semaines, ils proposeront des spectacles, animations musicales, du stand

up...

l'Atelier de Pampin vous accueille tous les jours (sauf le mardi) et vous propose une carte de cocktails et de plats à base de produits frais et travaillés sur place.

Bravo à toute l'équipe de l'Atelier de Pampin !

Jacki JOYEUX

Conseiller Municipal délégué aux relations avec les commerces



CCAS

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de nouvelles actions fortes menées par le CCAS de l'Houmeau après 2 années impactées par un contexte sanitaire difficile. Grâce au soutien des membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration, le temps de travail de l'agent en charge du CCAS a augmenté permettant ainsi de poursuivre sa mission d'accueil et d'accompagnement des publics mais également de travailler à la mise en œuvre d'actions à destination des habitants de la commune. Cette année a aussi été marquée par le départ du Conseil d'Administration d'une élue, Madame Danielle Peri qui a été remplacée par Madame Annie Villanova.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE 2022 :

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS et la Commission Enfance Jeunesse de la commune ont décidé de mettre en place le dispositif Argent de Poche qui donne la possibilité à des jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation pendant les vacances scolaires d'été. Le travail effectué donne droit à une gratification de 15€ par demi-journée. Cette année, 10 jeunes ont participé au dispositif et ont ainsi pu bénéficier d'une première expérience professionnelle au sein du service public. Les retours positifs nous ont amené à renouveler cette expérience l'été prochain mais aussi à engager une réflexion avec la commission Enfance Jeunesse sur les orientations politiques mais aussi stratégiques à engager auprès du public Jeune.



L'HEURE CIVIQUE ARRIVE SUR LA COMMUNE DE L'HOUMEAU !

Initié par l'association Voisins Solidaires, ce dispositif soutenu par le Département de la Charente-Maritime et l'association des maires de France permet d'encourager les habitants de la commune à faire don d'une heure de leur temps ponctuellement pour une action de solidarité en faveur d'un voisin ou d'un administré. Le pilotage du dispositif a été confié au CCAS et aux membres du Conseil des Sages. Ces derniers auront pour mission d'aider ceux qui le souhaitent à s'inscrire sur la plateforme internet lhoumeau.lheurecivique.fr pour devenir bénévole et recenser les besoins des habitants à travers des permanences ouvertes tous les mardis de 11h à 12h dans la salle de réunion (1^{er} étage) de la Maison Intergénération. N'attendez plus et venez nous rejoindre ! Pour plus d'informations : 05.46.50.91.39 / lheurecivique@lhoumeau.fr



CHANTAL, ÉCRIVAIN PUBLIC À L'HOUMEAU :

Depuis le mois de mai 2022, il est désormais possible de rencontrer un écrivain public sur la commune de l'Houmeau. Si vous avez des difficultés à écrire et à rédiger un courrier, que vous avez reçu un courrier administratif, juridique ou autre mais dont vous ne comprenez pas le sens et avez besoin d'une explication ou bien si vous avez rédigé un écrit, mais vous souhaitez une relecture, vous pouvez contacter Chantal Chaillé, écrivain public, qui saura être à l'écoute, interpréter vos émotions et intentions, et prêter sa plume à toutes vos demandes, en toute discrétion et avec bienveillance.

Il s'agit d'un service gratuit et sur rendez-vous, ouvert à tous !

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le CCAS au 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr

DES LOISIRS À PRIX RÉDUITS : LE PASS VAC

Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire le financement de Passeports Loisirs Jeunes ou Pass Vac. Ce dispositif piloté par la ville de La Rochelle et le Centre Départemental Information Jeunesse permet aux jeunes de la commune âgés de 12 à 17 ans d'accéder à de nombreuses activités sportives et culturelles à des tarifs préférentiels (aviron, cinéma, danse, cirque, tennis, baseball, sauvetage aquatique, ...) Cette année, 12 jeunes l'houméens ont pu bénéficier de ces pass contre 2 en 2021.

EN ROUTE AVEC LA MAIF PRÉVENTION

En partenariat avec l'association Maif Prévention une action conduite s'est déroulée au mois d'octobre, permettant à 15 participants de se mettre à jour sur le code de la route, d'apprendre à rédiger un constat amiable mais également de discuter des effets de l'âge sur la conduite. Tous les participants ont également eu l'occasion de participer à un atelier de mise en pratique avec l'auto-école du Sud-Ouest.

UN CADEAU DE FIN D'ANNÉE POUR LES CM2

Depuis plusieurs années, le CCAS offre à chaque élève de CM2, en fin d'année scolaire, un chèque lire et un diplôme pour marquer la fin de leur scolarité à l'Houmeau. Cette remise a eu lieu lors de la fête de l'école primaire en présence de Monsieur le Maire, des élus du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS.

Idalina BENARROUS
Adjointe au Maire
Vice-Présidente du CCAS

Aurélien PICHARD
Agent en charge du CCAS

Pour une meilleure compréhension

Nous sommes Elues de l'opposition ayant recueilli 39,61% des voix et ainsi qu'il est écrit dans les Déclarations des Droits de l'Homme du 26 août 1789, dont l'article 11 garanti « la libre communication des pensées et des opinions » qu'elle qualifie de l'un des droits les plus précieux de l'homme » nous ferons part des observations qui nous sont transmises pour l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

Cette année 2022 fut une année mouvementée dans le monde, notre pays et aussi dans notre commune. Un record de canicule et de sécheresse cet été se sont ajoutés à la COVID toujours présente et la guerre en Ukraine avec un impact indirect sur le panier des ménages qui doivent gérer leur budget souvent serré.

Nous avons été perturbés dans certains quartiers de la commune par les travaux en cours d'année qui ont obligé nombre de l'Houméens à revoir l'organisation de leurs déplacements.

Monsieur le Maire, dans votre édito de « Vu du colombier » n°40 vous dites avoir revu votre politique de fleurissement de la commune, c'est vrai qu'il est souhaitable d'adapter nos plantations, personnelles et communales aux nouvelles conditions climatiques, mais ne serait-il pas judicieux de pourvoir la commune d'une réserve d'eau de pluie ? Nos responsables « espaces verts » participent sans doute à la journée des jardiniers communaux qui a lieu tous les ans pour former et informer au niveau départemental.

Merci à toutes les associations qui ont su nous divertir tout au long de l'année, et aussi aux enseignants et leurs élèves qui ont animé la cérémonie du 11 novembre avec une Marseillaise brillamment interprétée.

Chers l'Houméens, nous vous souhaitons de très heureuses fêtes de fin d'année.

Danielle Péri – Lucette Renaud
L'opposition second souffle

Annie Villanova

2022 v'la les assos !

2022 a enfin permis aux associations de retrouver le public l'Houméen à l'occasion des animations qui ont été proposées tout au long de l'année.

Dès le 1^{er} trimestre, la Promotion de l'Houmeau a ouvert le bal des festivités avec sa dictée solidaire et la 1^{ère} édition du salon de livre. Le public était au rendez-vous laissant présager une belle année 2022 pour les associations. Le Club de l'Ormeau a pu reprendre ses concours de belote, le Comité Culturel et de Loisirs de l'Houmeau est remonté sur scène avec une soirée cabaret et une nouvelle édition du Printemps des Poètes, l'Houmeau Animation a enchaîné avec une soirée karaoké et la traditionnelle chasse aux œufs.

Le Printemps 2022 était là, et la Promotion de l'Houmeau a proposé la deuxième édition de son marché de Printemps dans la cour de l'école Primaire malgré un temps capricieux, les jardiniers de l'association au Bonheur des jardiniers de l'Houmeau a pu organiser son marché aux plantes sur l'esplanade Charles de Gaulle, devant la

mairie. Avant de profiter de la trêve estivale, l'association l'Ecole en Marche a dû reporter sa brocante pour cause de canicule. En effet, la Préfecture avait interdit toutes les manifestations sur le domaine public et les températures ont dépassés les 40°. L'Ecole en Marche a dû se résigner à annuler la brocante, mais pour mieux la reporter ! La Promotion de l'Houmeau a réinvesti le parc quand les températures sont redevenues supportables avec le retour du Pique-Nique.

Les associations ont bien mérité quelques semaines de repos avant de repartir sur les chapeaux de roues avec le forum des associations et la fête de l'Anse. Le soleil a permis aux 30 associations de se présenter aux l'Houméens venus en nombre découvrir les activités disponibles sur la commune.

La saison 2022-2023 était lancée. Les judokas ont repris le chemin du dojo, les couturières ont retrouvé leurs aiguilles, les danseurs la salle de l'aviateur, les footballeurs le stade La Fontaine et chacun a repris ses activités. L'automne fut ponctué des rendez-vous associatifs,

à commencer par la brocante de l'Ecole en Marche dans le parc qui a remporté un vif succès après 3 annulations. Quelques semaines plus tard l'association a renoué avec la célébration d'Halloween dans le Parc. Les concours de belote, le marché aux plantes d'automne, le Run des Pertuis, un spectacle du Comité Culturel et de Loisirs de l'Houmeau, le Marché de Noël, puis la brocante de l'ASPTT. Le Complexe Saint-Exupéry en a vu de toutes les couleurs !

Les associations vous donnent rendez-vous en 2023, avec toujours plus d'idées pour animer l'Houmeau. Alors, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez participer et les aider dans l'organisation de ces événements importants pour la vie de notre village.

Yannick CADET
Adjoint au Maire
délégué à la vie associative et à la communication

Marianne BRUNET
Responsable du service administratif,
communication et vie associative



▲ Marché de Noël



▼ Brocante



▲ Chasse aux œufs



▲ Dictée solidaire

Une programmation pour tous

Tout au long de l'année, la commission « communication et vie associative » propose aux l'Houméens de se retrouver lors de moments festifs et conviviaux. En 2022, grâce à un retour progressif « à la normale » toutes les générations de l'Houméens ont pu participer à ces rendez-vous de la vie l'Houméenne.

• **La commémoration du 19 mars 1962.** Lors de cette commémoration, en signe de solidarité avec l'Ukraine, la Municipalité a invité un membre de la communauté ukrainienne à interprété à capella l'hymne national ukrainien. Un moment suspendu fort en émotion auquel ont participé les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, les élus du Conseil Municipal, la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et des représentants de la Municipalité de Lagord.

• **La présentation de la coupe d'Europe** aux enfants de l'école Primaire par Brice Dulin, joueur du Stade Rochelais et Hervé Humetz membre du staff médical tous deux l'Houméens. Les étoiles brillaient dans les yeux des enfants et les 2 invités de marque ont répondu avec enthousiasme aux questions des jeunes l'Houméens. Quelques jours plus tard, la Municipalité a souhaité offrir aux enfants des 2 écoles de l'Houmeau un concert de « jazz manouche » avec la compagnie Bohémia. Ce fut l'occasion pour nos chères têtes blondes de découvrir les instruments et la musique tzigane avec des musiciens passionnés avant de partir en vacances d'été.

• Les l'Houméens ont pu renouer avec le plaisir des **soirées dans le parc**, l'harmonie de la Sainte Cécile de Puilboreau nous a fait l'amitié de revenir jouer devant une centaine

de personnes. Mi-août, à l'occasion de la 1^{ère} séance de cinéma en plein air dans le parc, 200 courageux ont bravé la fraîcheur d'une belle soirée d'été pour découvrir le film « Les rêves ne meurent jamais » en collaboration avec le Fonds Audiovisuel Régional (FAR). Yannick Bestaven, vainqueur du Vendée Globe et Sébastien Blémont producteur et réalisateur du film se sont prêtés au jeu des questions-réponses avec un public curieux et bienveillant jusqu'à 1h du matin !

• Le 3 septembre, **l'accueil des nouveaux habitants, le forum des associations et la deuxième édition de « la Fête de l'Anse »** se sont déroulés sur le front de mer. Les élus de l'équipe municipale ont ainsi accueilli une trentaine de nouveaux habitants pour leur présenter la commune avant de les inviter à découvrir les associations. Durant l'après-midi, les 30 associations présentes ont pu réaliser des démonstrations et présenter leurs activités au public venu nombreux. Le centre équestre d'Yves a également permis aux plus jeunes de découvrir la plage à dos de poneys et de réaliser une initiation à la voltige.

• **La soirée de « la Fête de l'Anse »** a débuté par la remise de médailles de la ville à des personnalités de la vie associative. Sylvie et Didier Limbourg et Bernard Moreau respectivement trésorière, Président et Vice-Président de l'Houmeau Animation, Maury Cadet et Hélène Delaye fondatrices de l'atelier de peinture Impression-Expression, Jean-Pierre Turfin Président du Comité Culturel et de Loisirs de l'Houmeau, Arlette Avrilleau, Colette Neveu et Germaine Bonneau ancienne présidente, présidente actuelle et membre fondateur du Club de l'Ormeau et Pierre Chaigneau de l'Amicale

des Anciens combattant se sont vu remettre la médaille de la ville en remerciement de leur investissement pour la vie associative et la commune. Un grand moment de retrouvailles intergénérationnelles au son de Batale et de la Guinguette de Peggy. Les associations et l'Anse de Pampin ont proposé une petite restauration et buvette à plus de 1 500 personnes ! Une belle soirée qui s'est terminée par un magnifique feu d'artifice dans une ambiance de fête. L'été s'est achevé sur cette note de bonne humeur collective !

• Le conservatoire de l'Agglomération de La Rochelle a également fait son grand retour au Complexe Saint-Exupéry avec un **concert gratuit de l'Afro Funk Rochelais**. Plus de 300 personnes sont venues écouter les 10 musiciens du conservatoire interpréter des morceaux plein d'entrain lors de cette soirée qualifiée de « mémorable » par les musiciens eux-mêmes !

La commission « Communication et vie associative » est déjà à pied d'œuvre pour proposer aux habitants des moments festifs malgré les restrictions budgétaires et les choix qui devront être faits. Alors rendez-vous dans les mois à venir pour faire la fête ?

Yannick CADET
Adjoint au Maire
délégué à la vie associative et à la communication

Marianne BRUNET
Responsable du service administratif,
communication et vie associative



▼ Remise des médailles de la ville



▲ Afro funk Rochelais



▲ Harmonie



▼ Fête de l'Anse

▼ Coupe d'Europe

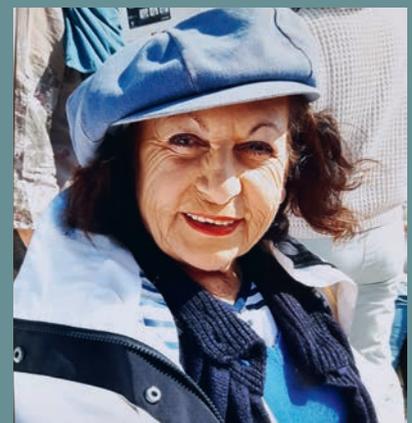


▲ Bohemia

HOMMAGE *Nyka s'en est allée....*

Nyka Mayet nous a quittés le 28 juillet 2022. Cette figure du milieu artistique local laisse un grand vide depuis son décès. Artiste dans l'âme, Nyka partageait sa passion des arts avec tous, elle participait à l'animation de l'atelier de peinture de l'atelier Impression Expression chaque semaine pour transmettre sa passion aux artistes en herbe enfants et adultes. Pleine d'humilité et de gentillesse elle exposait régulièrement ses œuvres à la mairie et lors de l'exposition annuelle de l'atelier Impression-Expression.

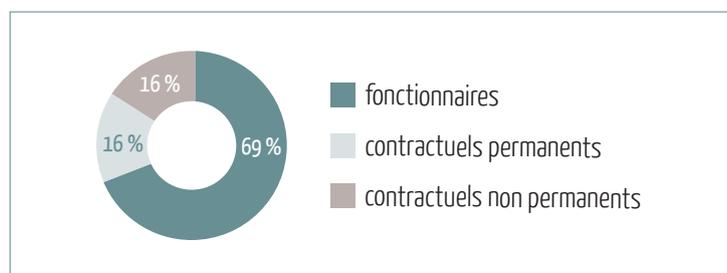
La famille de Nyka a souhaité faire don de 2 de ses œuvres à l'église de l'Houmeau. Toute la communauté se joint à la Municipalité pour remercier sa famille qui permet à chacun de garder un souvenir artistique de Nyka.



Agents Municipaux : à votre service !

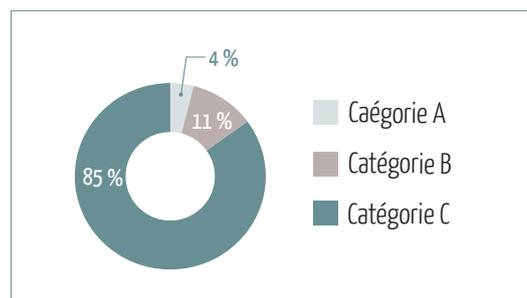
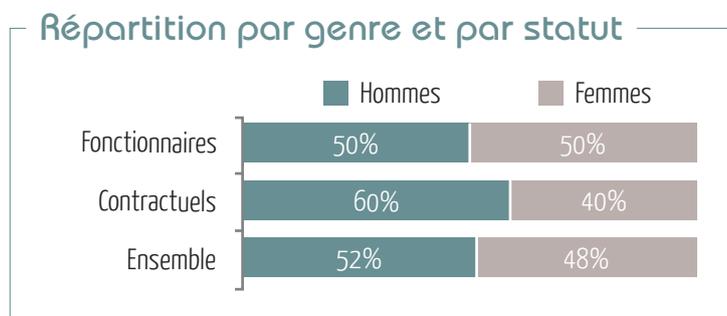
Les collectivités locales, selon leur taille, doivent recourir à des agents aux compétences variées et aux parcours diversifiés pour mener à bien leurs missions de service public et leurs projets : enfance, tranquillité publique, maintenance des bâtiments, restauration collective, urbanisme, cadre de vie, état-civil, développement territorial, logement, mobilité, gestion des déchets et des eaux usées, informatique, RH...

A l'Houmeau, 32 agents font vivre les services publics. Correspondant à 29 équivalent temps plein (*): ils sont répartis entre les services techniques, l'enfance-jeunesse, la restauration scolaire, la police municipale, le CCAS et les services administratifs.



52 507 heures travaillées

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans.



Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23 %	20 %	22 %
Technique	55 %	80 %	59 %
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	5 %		4 %
Police	5 %		4 %
Incendie			
Animation	14 %		11 %
Total	100 %	100 %	100 %

Charges de personnels :

1 036 837 €

Wilfried MONTEAU
Directeur Général des Services



(*) Données issues du Rapport social unique 2021.

13 agents communaux formés aux gestes de premiers secours

Tout au long de l'année, 13 agents de la commune de l'Houmeau ont suivi la formation Sauveteurs Secouristes du Travail, et tous ont eu leur certificat avec succès.

Dans le cadre du plan de formation communal, la Mairie de l'Houmeau a souhaité former ses agents aux gestes de premiers secours.

Cette formation mutualisée avec les services de l'agglomération de La Rochelle a été dispensée par l'organisme de formation sécurité ACFI. La formation initiale de 2 jours ou le recyclage (obligatoire tous les 2 ans) ont été suivis par les agents de tous les services : enfance-jeunesse, services techniques, restauration scolaire, police municipale et service administratif.

Ces gestes essentiels peuvent sauver des vies, voilà pourquoi il est indispensable que les acteurs du service public en contact constant avec le public puissent les prodiguer en cas de nécessité.

Marianne BRUNET

Responsable du service administratif,
communication et vie associative



La pandémie nous laisse un peu respirer, les projets repartent !

Depuis mars 2020, la vie du service enfance-jeunesse était marquée par l'application de protocoles sanitaires changeants qui impactaient fortement les fonctionnements des écoles et de l'accueil de loisirs. Les gestes barrières, le lavage des mains et les règles de distanciation entre les groupes rythmaient la vie quotidienne et ternissaient les journées des enfants. Les contraintes sanitaires ont disparu au retour des vacances de Printemps 2022 et jusqu'à ce jour, les enfants peuvent se retrouver, l'atmosphère est plus légère et les projets ont repris de plus belle !

Défilé "Citoyens du monde"

Cela faisait plusieurs mois que nos petits l'Houméens n'avaient plus croisé leurs camarades des communes voisines. Le 30 mars dernier, ils ont eu l'occasion de défiler avec eux dans les rues de Lagord sous le rythme endiablé des djembés. Ce moment de convivialité, organisé par Centre socio-culturel les 4 vents de Lagord, représentait l'un des temps forts du projet intergénérationnel « Citoyens du monde ». Projet qui vise à favoriser la découverte de cultures différentes et à promouvoir des messages de paix et de solidarité.

Cette année, nos 21 petits l'Houméens ont fait honneur à « l'Afrique noire ». Parés de leurs plus belles couleurs et d'accessoires fabriqués avec leurs animateurs, ils ont fait vibrer la foule en réalisant une danse sur la musique « Mama Africa ».



Projet éducatif de l'Hommeau : construisons ensemble les projets pour notre jeunesse

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est une convention de partenariat signée entre les services de l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiale et la Mairie. Elle permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à apporter des réponses adaptées et cohérentes aux besoins et aux aspirations des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Sur la base d'un diagnostic partagé, cette convention permet de définir le projet éducatif de territoire. Elle contribue à identifier les enjeux prioritaires et permet de renforcer la complémentarité des actions en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic, Monsieur Sébastien COURADIN, responsable Enfance-Jeunesse ira à la rencontre des professionnels pour recueillir leurs analyses concernant les besoins de la population et l'offre de services existante sur notre territoire.

À l'issue de cette première étape d'entretiens individuels, les familles seront invitées à participer à la construction du projet à l'occasion d'un séminaire les réunissant avec professionnels, élus et partenaires institutionnels.

La restitution de cette démarche ainsi que la signature de la convention sont prévues à l'horizon du mois de juin 2023.



Sorties à la ferme

Durant les vacances de Printemps, les enfants de l'accueil de loisirs ont eu le plaisir de réaliser à nouveau quelques sorties. Sur le thème de « la ferme », les enfants sont allés au parc zoologique de La Rochelle, à la rencontre des Autruches à Marsilly et à l'Asinerie de Dompierre. Caresser les ânes, se balader sur leurs dos, réaliser la traite des ânesses, que de bons souvenirs !



À la découverte des abeilles

Le 19 octobre dernier, l'association les ailes de la vie a finalisé sa série de trois interventions menées cette année.

Ces interventions ont permis de présenter la vie de la ruche, de la colonie et d'expliquer le rôle de l'abeille dans notre environnement.

Des enfants ont pu observer la planche d'envol et ouvrir la ruche après avoir revêtu leur tenue d'apiculteur. Lors de la dernière séance, chaque enfant est reparti chez lui avec un petit pot soigneusement rempli du miel récolté.



Les portes de l'accueil de loisirs ont réouvert aux familles !

Pendant de longs mois, les protocoles sanitaires successifs interdisaient aux parents d'accéder aux locaux de l'accueil de loisirs. Chaque soir, nombre d'entre eux devaient attendre devant la petite porte blanche du centre et parfois sous la pluie pour récupérer leurs enfants.

Les portes se sont réouvertes au printemps et fin juillet, les retrouvailles ont été festives ! À l'occasion de la kermesse de fin d'année du centre, jeux en bois traditionnels, buvette et musique ont permis aux petits comme aux grands de partager un agréable moment de convivialité.

Pour clôturer la journée en beauté et fêter les vacances, les enfants ont proposé à leurs parents un spectacle à base de danses, de chants et de mini-sketchs. Un vrai succès mais aussi beaucoup de stress pour les artistes.



Sébastien COURADIN

Responsable du service Enfance-Jeunesse

Merci !

L'année 2022 a été marquée par des grands rendez-vous électoraux, au mois d'avril les Français ont élu le Président de la République et en juin leurs Députés.

Des semaines entières, le service des élections, les services administratifs et les services techniques se sont mobilisés afin que les citoyens puissent exercer leur droit de vote dans de bonnes conditions.

38 citoyens bénévoles, et les élus du Conseil Municipal étaient au rendez-vous pour tenir les 3 bureaux de votes et assurer les opérations de dépouillement au Complexe Saint-Exupéry les 4 dimanches de ces rendez-vous électoraux. La Municipalité et les services tiennent à les remercier pour leur engagement et le sérieux avec lequel ils ont réalisé cette mission.



Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

Agenda 2023 Agenda 2023 Agenda 2023 Agenda 2023 Agenda 2023 Agenda 2023

Janvier

Samedi 7 janvier à 11h au complexe Saint Exupéry : **cérémonie des vœux** de la municipalité aux habitants.

Dimanche 15 janvier à midi : **Repas des aînés** pour les personnes de plus de 70 ans au Complexe Saint-Exupéry, sur inscription uniquement.

Février

Dimanche 5 février : **Après-midi dansant de la Promotion de l'Houmeau** animé par David Crouzeau au Complexe Saint Exupéry (12€)

Samedi 11 et dimanche 12 février : **Spectacle des Tréteaux du Colombier** au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 18 février : **Concours de Belote du Club de l'Ormeau** au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 18 février : **dictée solidaire au profit de S.O.S amitié** à 15h au Complexe Saint-Exupéry

Dimanche 19 février : **2nd salon du livre de la Promotion de l'Houmeau** au Complexe Saint Exupéry. Remise du prix de la dictée solidaire par Isabelle Autissier.

Dimanche 25 février : **Loto de l'École en Marche** au Complexe Saint-Exupéry

Mars

Dimanche 5 mars : **Puces des couturières** de 9h30 à 17h organisées par les Aiguilles de l'Houmeau au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 18 mars : **1^{er} Wedding Run** une course de 5km sur le front de mer

Samedi 18 mars : **Soirée karaoké** par l'Houmeau Animation, au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 25 mars : **Printemps des Poètes** par le Comité Culturel et de Loisirs au Complexe Saint-Exupéry

Samedi 26 mars : **Color Run** de 5km sur le front de mer organisé par les étudiants de l'IUT de La Rochelle en faveur d'Action Contre la Faim.

Avril

Lundi 10 avril : **chasse aux œufs** par l'Houmeau Animation (dans le gymnase en cas de pluie)

Dimanche 16 avril : **4^{ème} Ekiden de La Rochelle** par la section athlétisme de l'ASPTT à La Pinelière

Samedi 23 et dimanche 24 avril : **Marché de Printemps** de l'association pour la Promotion de l'Houmeau Complexe Saint-Exupéry

Dimanche 29 avril : **Marché aux plantes de Printemps des Jardiniers** par l'association Au bonheur des Jardiniers de l'Houmeau sur la place du 14 juillet

Mai

Dimanche 8 mai à 11h30 : **Commémoration du 8 mai 1945**

Du jeudi 11 mai au lundi 15 mai : **Expositions de peintures** organisées par l'atelier Impression-Expression dans la maison Intergénération et dans la salle du conseil municipal

Juin

Samedi 17 juin : **Galette sous flamme gratuite**, place du 14 juillet, par l'Houmeau Animation

Samedi 17 et dimanche 18 juin : **Brocante de l'école** en marche dans le parc de la mairie

Juillet

Dimanche 2 juillet : **Pique-nique dans le parc avec concert dans le parc** Promotion de l'Houmeau

Août

Samedi 26 août : **5^{ème} édition de la soirée bretonne** de la Promotion de l'Houmeau dans le parc de la mairie.

Septembre

Samedi 9 septembre : **Forum des associations et accueil des nouveaux habitants** (inscriptions auprès de communication@lhoumeau.fr)

Octobre

Samedi 14 Octobre : **Concours de Belote du Club de l'Ormeau** au gymnase

Novembre

Samedi 11 novembre : à **11h30 commémoration du 11 novembre 1918** au monument aux morts (esplanade Charles de Gaulle)

Services de la mairie	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
Mairie	Tél : 05.46.50.91.91 26 rue de la République accueil@lhoumeau.fr / www.mairie-lhoumeau.fr www.facebook.com/mairiedelhoumeau	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Permanence le samedi matin de 9h à 12h Fermé le mardi après-midi
Marché		Mercredi matin et Samedi matin - Place du 14 juillet
Centre de Loisirs « Le Petit Prince » Service Enfance-jeunesse	Tél : 06.85.80.23.82 - 05.46.50.95.49 enfance.jeunesse@lhoumeau.fr	
Police municipale	Tél : 06.76.72.95.15 Fax : 05.46.50.92.92 police@lhoumeau.fr	
Astreinte des élus	Tél : 06.76.72.95.13	En semaine de 17h30 à 19h - Samedi, dimanche et jours fériés
Centre Communal d'Action Sociale	Tél : 05.46.50.91.39 ccas@lhoumeau.fr	Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
Agence Postale Communale	26 rue de la République ap.lhoumeau@laposte.fr Tél : 05.46.55.39.76	Lundi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h30 Samedi de 9h à 12h

Les services	Coordonnées	Jours et horaires d'ouverture
ASSISTANTE SOCIALE Délégation Territoriale de La Rochelle-Ré	05.17.83.43.17	SUR RENDEZ-VOUS
Relais petite enfance de Lagord, Nieul et l'Hommeau Lieu d'accueil enfants-parents laep tite pause	06.89.65.45.40	1 bis square des échassiers 17140 LAGORD
Ecole maternelle La Rose	05.46.50.97.77 Rue Pauline Kergomard	
Ecole élémentaire Le Renard	05.46.50.95.47 2 rue Raymond Jean	
Dentiste Dr Canard	05.46.50.93.22 10 rue de La Rochelle	
Médecin Dr Philippe Anastassiou	05.46.50.98.28 10 rue Raymond Jean	
Ostéopathe Mme Rineau	05.46.07.85.96 10 rue de La Rochelle	
Psychologue Mme Nathalie Pernet	06.18.91.38.14 4 rue de la mer	
Psychopraticienne (Thalasso bains bébé) Mme Pillon	07.60.02.89.15 33 rue des mouettes	
PÔLE SANTÉ	10 avenue François Mitterrand	
Médecins Dr Laurence Guruchategui Dr Céline Laforet Dr Nathalie Durif	05.46.50.90.05 05.46.41.19.82 06.50.82.14.88	
Infirmiers Mme Papin et Mme Nivet Mme MICHALINA et M.SOULAT	05.46.50.91.79 06.86.88.22.75	
Kinesithérapeute M. Chanot et M. Budail Mme Guilloton et Mme Fritz	05.46.50.90.91	
DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE Mme Leyre	05.46.41.08.98	
OSTHEOPATHE Mme Dondainas	06.26.96.23.50	
PEDICURE PODOLOGUE Mme Mareau	07.71.77.80.50	
PHARMACIE	05.46.50.96.82	Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h
Correspondant Sud-Ouest Yannick Picard	06.83.58.14.44 yannick.picard@club-internet.fr	
TAXI	06.31.34.52.55	
Culte Paroisse Saint Gabriel Eglise Sainte Anne	05.46.37.40.29	messe le 1 ^{er} et 3 ^{ème} dimanche à 9h30

Numeros d'urgence	
Services	Coordonnées
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
GENDARMERIE DE NIEUL-SUR-MER	05.46.44.51.64
HOPITAL DE LA ROCHELLE	05.46.45.50.50
SAUR (urgences techniques)	05.81.91.35.03
ENEDIS (urgences dépannage)	0810.333.017
GRDF (urgences dépannage)	0800.47.33.33
SERVICE ASSAINISSEMENT CDA	05.46.30.35.31

Commerçants Indépendants Entreprises Artisans ,

Montrez-vous

ici!



L'agence de communication
des collectivités

www.edipublic.com



CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

Siège social

86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)

33 av. des Temps Modernes

05 49 01 44 11 - info@edipublic.com

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon



DES PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE !



Retrouvez les produits confectionnés dans nos Ateliers grâce à ces logos



Parc Commercial du Fief Rose 17140 LAGORD
05 46 34 18 69 - www.fiefrose.fr



POMPES
FUNÈBRES
PUBLIQUES

La Rochelle - Nioul sur Mer - Île de Ré

NOS CONSEILLERS AU SERVICE DES FAMILLES VOUS ACCOMPAGNENT POUR

- organisation d'obsèques
- prévoyance funéraire
- travaux pour inhumation
- articles funéraires
- accès chambres funéraires

NOUVEAU SERVICE :

LA MARBRERIE FUNÉRAIRE

Il n'est pas toujours facile de choisir une pierre du souvenir après la perte d'un être cher.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À NOS PROFESSIONNELS
pour vous accompagner dans le choix de l'ornement idéal.



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES

7J/7 - 24H/24

LA ROCHELLE
05 46 51 51 56

Hab 19-17-0100

NIEUL S/MER
05 46 51 11 09

Hab 20-17-0133

ST MARTIN DE RÉ
05 46 51 11 98

Hab 20-17-0138



AUDITION DU MOULIN

**BILAN AUDITIF*,
DEVIS ET ESSAI 1 mois
d'aides auditives** toutes
marques gratuits et
sans engagement.**

**«OFFRES 100% Santé : 0€RESTE A CHARGE»,
TIERS PAYANT sécurités sociales et mutuelles**



**Du mardi au vendredi
RDV possible hors plage horaire
10h - 12h / 14h00 - 18h00**

05 46 07 37 87

**C.C. du Moulin à NIEUL SUR MER
(à côté de l'agence Orpi)**

*test à but non médical
**sur prescription médicale

ROCHELLA
L'immobilier ensemble >

Réactivité



Transparence



Dynamisme



Interlocuteur unique



Votre interlocuteur privilégié sur **L'HOUMEAU** et environs

Cédric MONCONDUIT - 06 08 73 78 00



Avis de vœux offert

Rochella Immobilier,
des professionnels indépendants au service d'un collectif, avec la même mission :
vosre satisfaction !

www.rochella.fr

Suivez-nous :  



**VOYAGES
E.Leclerc**
**VOS CONSEILLERES VOYAGES
SONT A VOTRE ECOUTE
DU LUNDI AU SAMEDI**

Avenue du Fief Rose 17140 LAGORD

05 46 45 08 67

lagord@leclercvoyages.com - www.voyagesleclerc.com/lagord



crédit photo
Shutterstock/MagistFootage

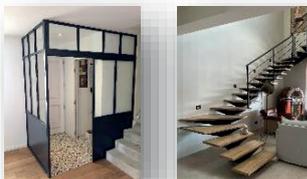
IM 017 10 0013



Métallerie - Serrurerie

www.alarcon-metal.com

- Portails
- Escaliers
- Garde-corps
- Menuiserie Métallique
- Verrières
- Ouvrages sur-mesure



ZA des Hauts Pampins - 8 impasse des Ajoncs - 17137 L' Houmeau

Tél : 05 46 50 91 40 – contact@alarcon-metal.fr



Maison Maryann
ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

4 place du 14 juillet - 17137 L'HOUMEAU

mardi au samedi 7h00-19h00
dimanche 7h00-13h00

05 46 42 06 64

sarmaryann@hotmail.fr

